

NOUVEL ESPACE CITOYENS : DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES

Afin de simplifier l'accès du public aux formalités administratives, la ville a intégré dans le site osny.fr, un nouvel Espace citoyens accessible 7j/7 et 24h/24. Conçu de façon ergonomique, sa prise en main est facile et intuitive.

Créer son espace personnel afin d'éviter de ressaisir ses coordonnées

En se connectant, l'internaute accède à son tableau de bord pour consulter l'historique de ses demandes, suivre l'état de traitement de celles-ci et disposer d'un espace de stockage sécurisé pour les pièces justificatives. Certaines démarches nécessitent la création d'un compte.

Les démarches déjà possibles en quelques clics

- État civil : demandes d'actes, de livret de famille, de dossier de mariage, etc.
- Espace public : signalements de dysfonctionnements propreté/voirie/espaces verts, éclairage en panne, etc.
- Police municipale : inscription à l'Opération Tranquillité Absence, déclaration des chiens catégorisés, etc.

Pour les démarches familles, ce sera dès septembre 2022

Pour garantir des fonctionnalités optimales, les services sont déployés progressivement. Ainsi, pour la rentrée, l'Espace Citoyens intègrera l'ensemble des fonctionnalités de l'ancien Portail famille et permettra de gérer en ligne les réservations pour :

- la restauration scolaire ;
- l'accueil périscolaire ;
- l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires ;
- le paiement de vos factures...

Contact presse

Cécile Dyskiewicz : 01 34 25 42 73 - c.dyskiewicz@ville-osny.fr

Frédérique Behr : 01 34 25 42 77 - f.behr@ville-osny.fr